



Objectifs de la formation

Mieux connaître le fonctionnement coordonné entre la commune (ou l'intercommunalité) et le domaine scolaire

Jeudi 3 octobre 2024

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle du CA

Durée : **4 heures**

De 8h30 à 12h30

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- **L'École primaire publique**
 - Compétence communale partagée avec l'État
 - Les dépenses scolaires – rôle de la commune
 - La Sécurité et la surveillance des élèves
 - Le Conseil d'école
- **L'Inscription à l'école publique**
 - L'Instruction, obligatoire
 - Les conditions de l'inscription
 - L'inscription hors de la commune de résidence
 - Le contrôle de l'obligation scolaire
- **Le temps scolaire et le Périscolaire**
 - La semaine scolaire
 - L'organisation de l'accueil périscolaire
 - Le financement de l'accueil périscolaire
- **La Restauration scolaire**
- **Les Transports scolaires**
- **L'Enseignement privé dans le premier degré**

Intervenant : Claude REY
Directeur de l'Union des Maires